

# BARÈME AU 1er JUILLET 2017

## HONORAIRES DE TRANSACTION

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC (SELON TAUX DE TVA EN VIGUEUR - 20%)
DE 50 001 € A 200 000 €	6 %
DE 200 001 € A 1 000 000 €	5 %
A PARTIR DE 1 000 001 €	4 %

Les honoraires sont à la charge VENDEUR sauf stipulations contraires prévues au mandat

Le montant des honoraires TTC perçus par l'agence est appliqué sur le prix de vente

Pour le calcul des honoraires : tranches non cumulatives

ESTIMATION PROPRIÉTÉ	500 €
ESTIMATION APPARTEMENT	250 €
ESTIMATION MAISON	350 €

Les estimations sont OFFERTES dans le cas d'un mandat de vente confié à l'agence

# HONORAIRES DE LOCATION

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC (SELON TAUX DE TVA EN VIGUEUR - 20%)
ÉTAT DES LIEUX	3 € / m <sup>2</sup> à la charge du bailleur et du locataire
VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER ET RÉDACTION DU BAIL	10 € / m <sup>2</sup> à la charge du bailleur et du locataire
INVENTAIRE BAIL MEUBLÉ	250 € à la charge du bailleur uniquement
BAUX COMMERCIAUX - PROFESSIONNELS	10 % du loyer annuel hors charges à la charge du locataire